

Je comprends que le gouvernement ait hésité à adopter une telle politique, pensant toujours, depuis quatre ans, qu'il allait corriger cette situation par des injections d'argent que les ministères que j'ai mentionnés tantôt ont faites. Je répète que le gouvernement a fait des efforts en temps et en argent, mais nous reconnaissons tous que ces efforts ont été insuffisants. Cette politique, qui diminuerait de 70 p. 100 le nombre des chômeurs, serait de nature à entraîner l'adoption de lois qui, sur le plan social, seraient assez extraordinaires, et, du même coup, nous cesserions de pourrir la génération des gens âgées de 20 à 30 ans en s'appliquant à leur donner des allocations sociales, toujours accrues, simplement pour leur demander de ne rien faire.

Nous devrions songer sérieusement à accorder la pension de sécurité de la vieillesse à 60 ans. Il faudra qu'elle soit suffisante. Étant donné toutes les conséquences que je viens de mentionner, je crois que nous ferions véritablement un pas vers la réalisation d'un climat social beaucoup plus convenable que celui que nous connaissons aujourd'hui.

J'aimerais aussi, monsieur le président, faire remarquer aux responsables du gouvernement, au ministre des Finances en particulier, que des crédits devraient être accordés pour la construction d'usines d'épuration, dans les municipalités. On aura beau parler de pollution et discuter de ce problème; tant et aussi longtemps que l'on ne disposera pas de crédits suffisants pour que les municipalités puissent construire des usines d'épuration, il ne servira absolument à rien d'essayer de «dépolluer» le fleuve Saint-Laurent, alors que l'on sait que les rivières qui s'y jettent sont polluées.

• (1600)

Or, il est très important, à mon sens, que des fonctionnaires intelligents veillent à épurer les Grands lacs et les cours d'eau importants d'abord, puis les petites rivières.

Nos municipalités sont toutes désireuses—et j'ai eu l'occasion d'en rencontrer les responsables—de se donner des usines d'épuration, mais les fonds ne sont pas disponibles. Or, je crois que le ministre des Finances devrait, dans un avenir rapproché, songer à défrayer la construction d'usines d'épuration, ce qui aurait pour conséquence de stimuler la vente de matériaux et l'emploi. Une telle politique aurait des conséquences des plus heureuses. Que dire, également, de l'importance que la Chambre devrait attacher aux loisirs? Bien sûr, nous savons que, dans la province de Québec, il faut respecter certaines juridictions. Pour ma part, je crois que la suggestion que j'aurais à faire respecte ces juridictions. Je pense à la politique relative aux loisirs, qui devrait prévoir certains crédits. Au fait, il s'agit toujours d'un problème de crédits, quand il est question de construire des «arenas» ou d'aménager des terrains de baseball dans les municipalités.

Je sais combien les gouvernements provinciaux ont dépensé des sommes d'argent extraordinaires pour organiser tous les loisirs. Il convient avant tout de donner les outils de base aux municipalités. Et je parle avec expérience, car l'organisation des loisirs, je peux dire que ça me connaît. Au fait, j'ai eu l'avantage et le plaisir d'en organiser pendant des années, et je sais fort bien comment m'y prendre pour le faire. Souvent, il s'agit d'abattre du travail passablement terre à terre. Il ne s'agit pas nécessairement de présenter de grands mémoires au ministre, lesquels d'ailleurs restent souvent sans lendemain.

Certaines municipalités que je connais possèdent aujourd'hui une «arena» ou un terrain de baseball éclairé. J'appelle cela des outils de base qui permettent non seulement de s'exercer au hockey ou au baseball, mais de se livrer à une foule d'autres formes d'athlétisme.

Comment pourrions-nous réaliser ces objectifs? Je pensais qu'il eût été possible pour le gouvernement de participer à la construction d'«arenas». Dans les municipalités moyennes, une «arena» peut coûter environ \$100,000. Je ne veux pas parler de grandes «arenas», avec glace artificielle, qui peuvent coûter \$500,000 ou \$600,000. A mon sens, ceux qui préconisent la réalisation de tels projets font erreur. Un bon nombre de municipalités moyennes souhaiteraient être dotées d'une «arena» ordinaire, ce qui permettrait à des milliers de jeunes de s'adonner à certains sports, qui pourraient être pratiqués sans que la température puisse les en empêcher. De telles «arenas» peuvent être construites au coût de \$100,000. Et je crois que le gouvernement fédéral pourrait inviter les provinces à participer, et les provinces pourraient, à leur tour, inviter les municipalités à le faire. La municipalité ferait preuve de bonne foi en garantissant un fonds minimal de 25 p. 100. La province pourrait être invitée à fournir 25 p. 100 du coût, et le gouvernement fédéral, 50 p. 100. Nous en arriverions alors à établir une politique de loisirs sérieuse, efficace, à long terme. Par exemple, dans ma circonscription, j'ai eu le plaisir, cet hiver, de profiter de programmes d'initiatives locales de l'ordre de \$1,300,000. J'étais très heureux, mais je suis convaincu que si l'on avait mis à la disposition des municipalités une somme d'un million de dollars, elles auraient réussi à construire une dizaine d'«arenas» où, pendant 20, 25, 30 ou 40 ans, des milliers de jeunes se seraient adonnés à cœur joie à des activités.

Cette comparaison est très valable, et je la fais parce que je crois plus que jamais qu'il est important de fournir aux municipalités, à la jeunesse, des institutions de base qui demeureront. Quant à l'organisation de base nécessaire, nous la trouvons facilement, lorsque nous disposons d'outils de base pour travailler.

Il est impensable d'organiser une joute de hockey lorsqu'il y a tempête; il est impensable d'organiser un tournoi de baseball ou de balle molle lorsqu'il pleut. Il est impensable, bien sûr, de faire des sports durant l'été, après 20 heures, étant donné que nous n'avons pas de systèmes d'éclairage.

Quant aux crédits mis à la disposition des municipalités, on devrait bien en discuter au préalable avec les provinces et les municipalités. Je suis convaincu que les municipalités et les provinces seraient très heureuses de payer le quart de ces dépenses. Le gouvernement fédéral réaliserait quelque chose de rentable, de durable; il se pencherait sérieusement sur l'établissement d'une politique de loisirs.

Ceci n'empêche pas le gouvernement fédéral de continuer à promouvoir le sport national au pays, comme il le fait actuellement, mais pour faire une compétition convenable aux autres pays, il faudra quand même songer sérieusement à créer, à la base, des institutions qui nous permettront d'avoir des «arenas», des athlètes qui feront honneur à notre pays.

Monsieur le président, je ne peux passer sous silence la politique du programme «Perspectives-Jeunesse» qui, en soi, est encore une excellente chose, mais la façon dont il est présenté est très discutable.

Nous devrions songer sérieusement à ce que le gouvernement présente des programmes de nature à servir la société en général et auxquels les jeunes seraient appelés